



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



**Mémo presse**  
*Mercredi 29 mars 2023*

## Accompagner les projets du territoire Limoges Elan dans un Contrat de développement et de transitions signé ce mercredi 29 mars à La Jonchère-Saint-Maurice

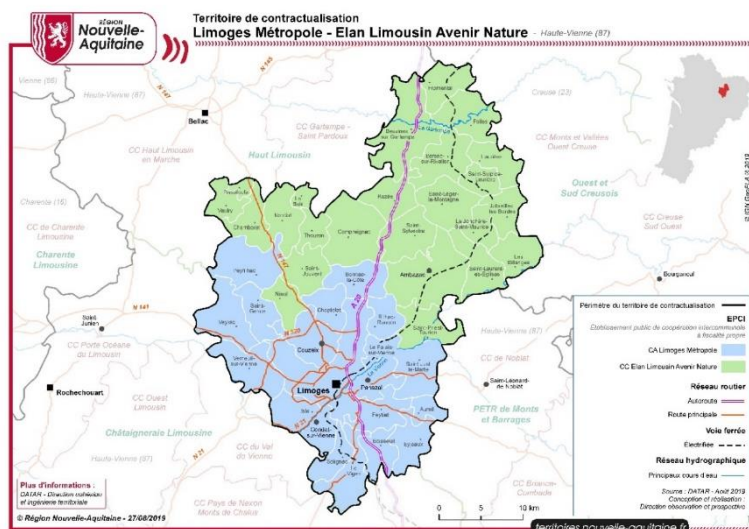
**Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **Alain Auzemery**, président de la Communauté de communes d'Elan Limousin Avenir Nature, et **Guillaume Guérin**, président de Limoges Métropole, **ont signé le Contrat de développement et de transitions (CDT) Limoges Elan, aujourd'hui en mairie de La Jonchère-Saint-Maurice.**

Cette signature a eu lieu **en présence d'André Brouille**, première vice-présidente du Conseil régional en charge du Développement économique, de l'Innovation et de l'Accompagnement de la RSE des entreprises, **Laurence Rouède**, vice-présidente du Conseil régional en charge du Développement et de l'équité des territoires et des Contractualisations, et **François Vincent**, conseiller régional et élu de territoire Elan Limousin Avenir Nature.

### Un territoire peuplé mais en grande partie rural

Le territoire Limoges Elan compte **44 communes** et environ **240 000 habitants**. Il comporte les **deux intercommunalités : Limoges Métropole** (20 communes, 212 000 habitants) et la **Communauté de communes Elan Limousin Avenir Nature** (Elan, 24 communes, 28 000 habitants). Les deux territoires de Limoges Métropole et de la communauté de communes Elan ont un revenu moyen par unité de consommation supérieur à la moyenne régionale.

Le territoire est composé à **75 % de communes rurales**. Dans Limoges Métropole, 15 % de la population réside en milieu rural, et 100 % dans le territoire d'Elan.



## Un programme d'actions

Ce contrat a pour objet de **préciser les modalités du partenariat entre la Région et les intercommunalités composant le territoire de Limoges Elan**, en vue notamment du programme d'actions pluriannuel que le territoire de projet souhaite mettre en œuvre pendant la période de contractualisation (2023-2026) avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine.

**Cet appui régional concerne le programme d'actions pluriannuel du territoire, relevant des domaines de compétences régionales** : développement économique, revitalisation des centres-bourgs, ou de la feuille de route Néo Terra en matière d'aménagement équilibré et durable des territoires...

Il concerne également la mobilisation d'une ingénierie performante, coordonnée entre les initiatives des collectivités et de l'État, mobilisation indispensable pour favoriser le développement des territoires. L'enjeu est de recréer de la valeur ajoutée par le développement de l'innovation, des compétences et de l'entrepreneuriat.

## Les quatre axes d'une stratégie commune

La stratégie commune adoptée entre ce territoire et le Conseil régional est construite autour de **quatre grands axes** :

- caractérisation et affirmation d'une identité territoriale ;
- mise en relation des acteurs économiques du territoire en faveur d'une économie compétitive, innovante et durable ;
- diversification des initiatives en matière de transition écologique et énergétique ;
- dynamisation du cadre de vie par l'aménagement du territoire et la diversification des équipements.

## Exemples de projets inscrits au CDT Limoges Elan

- **la rénovation d'Ester Technopole** (Limoges Métropole) ;
- une ceinture verte terroir de Limoges : investissements SCIC (Limoges Métropole) ;
- **la création d'un lieu innovant nourricier**, à Aureil ;
- **l'agrandissement de la Maison de santé pluridisciplinaire** de La Jonchère-Saint-Maurice ;
- **la création d'un pôle bistrot-restauration au centre-bourg de Folles** ;
- **la réhabilitation d'un bâtiment en boulangerie** en rez-de-chaussée et **logement à l'étage**, au centre-bourg d'Eyjeaux.

## Que sont les Contrats de Développement et de Transitions ?

**Déclinés sur l'ensemble du territoire néo-aquitain** et centrés sur une stratégie territoriale partagée, issue des projets de territoire et des analyses fournies par la Région Nouvelle-Aquitaine, **les Contrats de développement et de transitions visent à l'accélération de projets de développement répondant à des enjeux de transition et d'attractivité.**

Contacts presse :

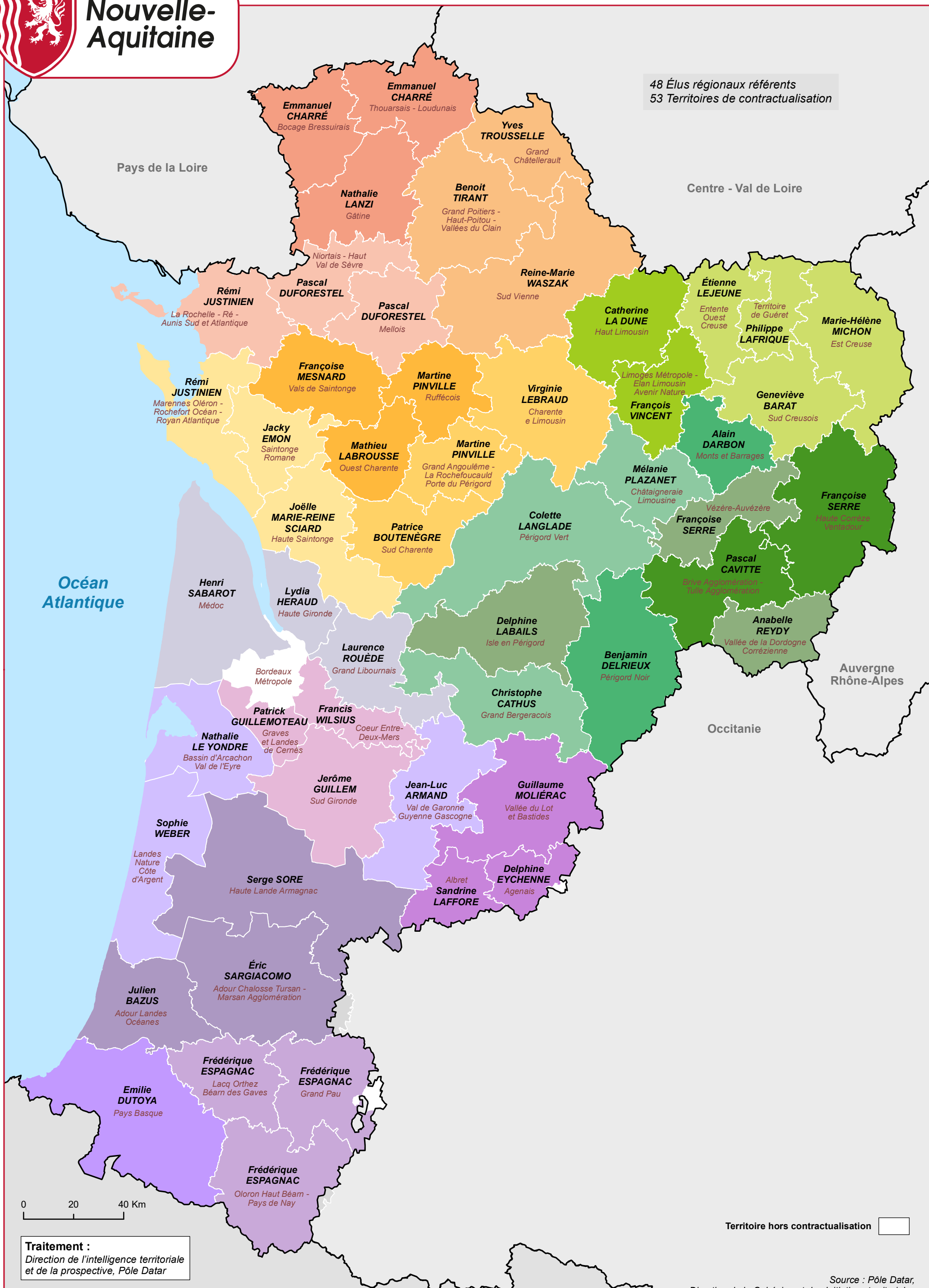
Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Limoges Métropole : Manon Cassegrain 06 62 89 77 71 /

[manon.cassegrain@limoges-metropole.fr](mailto:manon.cassegrain@limoges-metropole.fr)



48 Élus régionaux référents  
53 Territoires de contractualisation



**Traitement :**  
Direction de l'intelligence territoriale  
et de la prospective, Pôle Datar

Copyright  
Région Nouvelle-Aquitaine - 18/10/2022

Source : Pôle Datar,  
Direction de la Cohésion et des Initiatives territoriales  
Octobre 2022